

Lois sur les prêts

ministère des Finances, cela ne réglerait pas leur problème, sinon temporairement. Mais ils vont tout simplement engager la production à venir, et si l'avenir n'est pas meilleur, ils devront faire comme d'autres ont fait, ils devront abandonner leur exploitation.

C'est la même chose dans le domaine de la production porcine. Depuis quelques mois, nos producteurs de porcs produisent à perte, et il est désolant de constater qu'ils perdent des sommes considérables. Je sais qu'actuellement l'honorable ministre de l'Agriculture, avec ses fonctionnaires, étudie le problème, mais je suis convaincu d'une chose, c'est que l'honorable ministre ne reçoit pas suffisamment de coopération de la part de ses collègues, surtout au Conseil du Trésor. Il ne peut pas faire de miracle, ce monsieur-là, et si on ne lui donne pas les crédits nécessaires pour élaborer des politiques de nature à aider les producteurs à demeurer en affaires et à traverser la période difficile, ils feront comme d'autres, ils feront faillite, et les faillites seront peut-être plus nombreuses qu'on le pense.

Enfin, monsieur le président, je voudrais parler d'un autre secteur que concerne cette loi, c'est la loi qui modifie la loi des prêts aux petites industries. Depuis que je suis à la Chambre, j'entends très fréquemment mon collègue, l'honorable député de Compton (M. Latulippe), parler sur ce sujet. Au fait il s'y connaît, il est industriel lui-même, ayant commencé au bas de l'échelle, en y posant le premier barreau. Au fait il a demandé très fréquemment que le prêt de \$25,000 prévu par la loi soit augmenté d'une façon assez appréciable, afin de permettre aux petites entreprises de se développer ou de s'implanter dans des milieux où il n'y a pas d'industrie capable d'absorber la main-d'œuvre. Alors, à ce sujet, monsieur le président, je pense que l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) a fait un plaidoyer beaucoup plus éloquent que je ne peux le faire moi-même, lorsqu'il a déclaré à la Chambre, le 11 juillet 1973, ce qui suit...

● (2120)

Les petites et moyennes entreprises du Canada et leurs dirigeants forment un aspect essentiel de l'économie canadienne. Ils emploient environ cinq millions de personnes, c'est-à-dire presque 60 p. 100 de notre force de travail. Deux Canadiens sur trois sont à l'emploi d'entreprises employant 15 personnes ou moins... La plupart de ces entreprises sont administrées par des Canadiens et leur appartiennent, et fournissent des moyens de développer une plus grande participation canadienne à la croissance de notre pays. Les petites entreprises constituent souvent la façon la plus efficace de produire des biens et des services capables de satisfaire les besoins particuliers du Canada.

Je suis d'accord avec cette affirmation.

La petite entreprise possède une flexibilité qui lui permet de faire face aux exigences de production et de distribution locales des diverses régions du Canada.

En plus de leur rôle économique essentiel, les petites entreprises apportent une importante contribution au développement social du Canada. Elles encouragent la confiance en soi, l'esprit d'entreprise, et s'identifient de très près à la vie communautaire.

Mon Dieu que cela est vrai!

En conséquence, une économie bien équilibrée devrait comprendre des petites entreprises prospères aussi bien que des entreprises plus importantes nécessaires aux fins de la compétition internationale.

Or, monsieur le président, je suis entièrement d'accord avec le ministre. Il ne faut pas seulement parler, mais agir! Le ministre des Finances va peut-être répondre: C'est ce qu'on veut faire, en portant le montant de garantie de \$25,000 à \$50,000. Cela va faire du bien, mais est-ce qu'on agit assez tôt? A cause de l'inflation actuelle, est-ce que la somme de \$50,000 représente véritablement \$50,000, ou

[M. Lambert (Bellechasse).]

bien si elle ne peut pas plutôt être considérée comme \$25,000 il y a 20 ans. C'est cette question que l'on doit se poser, et il faut y répondre.

Pendant une vingtaine d'années, des députés de tous les partis nous ont souvent parlé, et j'espère que c'était avec sincérité, de la décentralisation industrielle. Il fallait décentraliser l'industrie, et tous les partis ont inscrit cela dans leur programme. Je crois que personne n'a cru à cette politique pour s'y adonner d'une façon efficace et d'une façon intensive. Si nous voulons travailler pour améliorer le climat social de notre Canada, climat qui est en train de se désagréger de jour en jour, je pense que l'un des moyens les plus efficaces que l'on pourrait prendre dès maintenant, serait de décentraliser l'industrie, en la dirigeant vers des centres ruraux, là où il y a de plus en plus de main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux besoins des industries qui voudront bien s'implanter dans ces centres. Cela permettrait également à nos jeunes de pouvoir se construire dans des milieux non pollués des maisons familiales où il y a de l'espace. Cela leur permettrait de mener une vie familiale normale, parce qu'ils pourraient s'établir dans des milieux où le manque d'air et d'espace ne sont pas encore un problème. Nous réglerions ainsi un problème très épineux, savoir, celui de l'espace pour le couple marié qui désire encore avoir des enfants.

Lorsque je vais dans les grandes villes, je suis déçu de voir des édifices à logements multiples, et lorsque je rends visite soit à des parents, ou à des amis, je suis désolé de constater que dans ces édifices à deux, trois, quatre ou cinq appartements on a réservé de l'espace pour le frigidaire, la cuisinière, et toutes sortes d'autres appareils électriques, mais qu'on a oublié de faire de l'espace pour les êtres humains. On a prévu une chambre à coucher et une autre petite chambre pour un bébé, et lorsque celui-ci arrive, on constate qu'il n'y a plus de place. Il va falloir prendre les moyens en conséquence, et Dieu sait combien on en annonce à la télévision, à la radio et dans les journaux!

Monsieur le président, je crois encore dans cette institution divine qui est la famille. Nous devons travailler non pas à limiter les possibilités familiales aux caprices de la haute finance, mais à adapter les revenus des familles à leurs besoins, afin qu'elles remplissent leur mission et qu'elles soient elles-mêmes dans cette vie sociale moderne. Il faut que cette institution demeure la base de la société, sinon, comme dans d'autres pays qui l'ont négligée, nous assisterons à des bouleversements qui n'enrichissent personne.

C'est pour cette raison que l'on doit augmenter ces prêts aux petites entreprises, mais, de grâce, qu'on arrête toutes les chicaneries qui découragent ceux qui veulent en bénéficier. On leur crée tellement de difficultés qu'on les écoeur au départ et, après avoir fait quelques efforts, ils abandonnent. Nous avons des hommes compétents qui sont capables de diriger des entreprises, de diriger des industries, qui ont véritablement ce talent naturel, qui se replient dans leur fauteuil et se disent: Cela ne sert à rien d'essayer, personne peut nous aider; cela n'a plus de sens, on nous impose tellement de fardeaux, et de difficultés de toutes sortes que nous sommes découragés avant de partir.

Or, monsieur le président, je demande à l'honorable ministre des Finances, responsable de cette loi, qu'il intervienne auprès des banques pour qu'elles accordent des prêts à ces petites entreprises.

On ne leur demande pas un cadeau, mais un prêt. Je suis convaincu que plus l'intérêt est élevé, plus leur commerce est rentable. A mon avis, le ministre des Finances a une